

MAIRIE DE RUFFEC**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****● SEANCE DU JEUDI 25 JANVIER 2024 ●**

Membres du Conseil Municipal	23
Membres en exercice	23
Membres ayant délibéré	21
Date de la convocation	19/01/2024
Date d'affichage de la convocation	19/01/2024

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean-François JOBIT, Mme Nina BASTIER, M. Jean-Paul FORT, M. Guy PELLADEAUD, Mme Nicole GAYOUX, M. Jean COITEUX, M. Jean-Pierre CHARDONNET, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine SENNAVOINE, M. Hervé JAMBARD, Mme Aurélie SARRAZIN, M. Bernard PICHON, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL, Mme Nicole BOES, Mme Marguerite D'ARGENT

POUVOIRS : Mme Sylvie BEAUVAL en faveur de Mme Nina BASTIER, M. Éric MOULIGNIER en faveur de M. Jean-Pierre CHARDONNET, M. Jean-Michel JEANNET en faveur de Mme Catherine BOULENGER, M. François POHU en faveur de M. Thierry BASTIER

ABSENTS : Mme Catherine DEROUSSEAU, M. Franck LOPEZ

M. Jean-François JOBIT est désigné secrétaire de séance.

**DEMANDE DE SUBVENTION ETAT 2024 (DETR - DSIL) :
CREATION DE CHEMINEMENTS DOUX ET REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS PHASE 1- RUE
ERNEST PISSARD LIAISON GYMNASE ET RUE DE LA GARE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2334-32 et suivants,

Vu le programme « Petites Villes de Demain »,

Vu le projet de création de cheminements doux et requalification d'espaces publics à Ruffec,

Considérant qu'il convient de solliciter le concours de l'État au financement de la première phase de ce projet d'aménagement ;

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : Approuve la première phase des travaux de création de cheminements doux et requalification d'espaces publics relative à l'aménagement de la rue Ernest Pissard liaison gymnase et rue de la Gare.

ARTICLE 2 : Sollicite l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL 2024, pour le financement de ce projet.

ARTICLE 3 : Approuve le plan de financement prévisionnel du projet ci-dessous :

	Montant subventionnable HT	Taux	Subvention escomptée
Etude +Travaux	679 396,30 €		
DETR – DSIL 2024	679 696,30 €	45 %	305 728,33 €
Conseil Départemental 2024 (Tranche 1 Rue E Pissard)	679 396,30 €	14,72 %	100 000,00 €
Conseil Départemental 2025 (Tranche2 Rue de la gare)	679 396,30 €	14,72 %	100 000,00 €
Commune de Ruffec		25,56 %	173 667,97 €
Total ressources prévisionnelles			679 396,30 €

ARTICLE 4 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toute pièce relative à cette opération et notamment la demande de subvention auprès de la Préfecture.

ARTICLE 5 : La présente délibération sera publiée sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et au Comptable Public.

Publiée et transmise au
Contrôle de légalité le 31/01/2024

Pour copie conforme
Le Maire,

Thierry BASTIER

